

## Programme Interreg NEXT Bassin Maritime Méditerranée (NEXT MED) : stratégie préliminaire

Objectif Stratégique 1<sup>1</sup> - « Une Méditerranée plus compétitive et intelligente (en encourageant une transformation économique intelligente et innovante)

Priorités (sur la base des défis identifiés)	Objectif(s) spécifique(s) (listés en conformité avec les préférences exprimées lors de la première consultation nationale)	Type d'actions proposées (non exhaustive)
Libérer le potentiel de la Méditerranée en matière de R&D&I et renforcer son impact en ce qui concerne les défis sociaux, économiques, sociétaux et environnementaux.	O.S 1.3 Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME ainsi que la création d'emploi par les PME, y compris moyennant des investissements productifs	A.1.3.1 Soutien transnational à la création de PME, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation. Encourager la création et le suivi de start-ups, de spin-offs, de fourniture de services aux entreprises et d'amélioration de l'environnement / infrastructure des entreprises.  A.1.3.2. Favoriser l'écosystème des entreprises y compris le développement de clusters transnationaux, de chaines de valeur, de laboratoires vivants, et de services de soutien y compris le réseautage et les initiatives d'internationalisation
	O.S 1.1 Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe s	A.1.1.1 Soutien aux essais transnationaux et au développement de technologies, processus et services; transfert technologique et commercialisation des résultats issus de la recherche
		A.1.1.2 Soutien au R&D&I en ce qui concerne la mise en réseau, les partenariats à long-terme, le partage de connaissances, les infrastructures et

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Veuillez remarquer que la formulation des Objectifs Stratégiques et des Objectifs spécifiques provient du projet actuel de règlement Interreg tel que convenu par le Conseil européen en décembre 2020. Veuillez noter que les règlements relatifs à la politique de cohésion n'ont pas encore été adoptés.



Priorités (sur la base des défis identifiés)	Objectif(s) spécifique(s) (listés en conformité avec les préférences exprimées lors de la première consultation nationale)	Type d'actions proposées (non exhaustive)
		la coopération entre le monde académique et des entreprises
	O.S 1.2 Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organisations de la recherche et des autorités publics	A.1.2.1 Initiatives de numérisation transnationale, y compris le commerce électronique, le e-business, administration publique en ligne, l'apprentissage en ligne et la santé digitale
	O.S 1.4 Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise	A.1.4.1 Développement de compétences transnationales et prise de mesures visant à anticiper les besoins en compétences, leur alignement. Soutien aux PME/personnel des PME dans leur transition et adaptation au changement, y compris les compétences numériques  A.1.4.2 Développer des services d'intérêt économique général basés sur les technologies,
		dans les territoires périphériques faisant face à la transition économique